

La langue et la vie économique

The Impact of Language on our Economic Life

Otto E. Thur

Volume 23, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027919ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027919ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Après avoir fait état des aspirations engendrées par notre système d'éducation au Québec, l'auteur, un économiste bien connu, étudie l'ordre des centres de décision, et donc du pouvoir économique dans notre province. Ces deux prémisses l'amènent finalement à faire trois propositions en vue d'assurer des possibilités de travail en français chez nous.

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thur, O. E. (1968). La langue et la vie économique. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(3), 389–401. <https://doi.org/10.7202/027919ar>

La langue et la vie économique

Otto E. Thur

Après avoir fait état des aspirations engendrées par notre système d'éducation au Québec, l'auteur, un économiste bien connu, étudie l'ordre des centres de décision, et donc du pouvoir économique dans notre province. Ces deux prémisses l'amènent finalement à faire trois propositions en vue d'assurer des possibilités de travail en français chez nous.

Notre réflexion sera groupée autour de trois sujets principaux: éducation d'abord, et dans ce contexte nous envisagerons les aspirations qu'elle engendre; langue d'usage ensuite, sujet qui nous mettra en présence de notre structure économique telle qu'elle est à présent; vision d'avenir enfin, perspective dans laquelle nous poserons la question de savoir comment assurer à la langue qui est la nôtre un statut qui la rende langue d'usage plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Les aspirations engendrées par l'éducation

Depuis quelques années, le Québec a fait de l'éducation sa priorité première. Les autorités publiques demandent à la population des sacrifices, sacrifices parfois considérables pour pouvoir mettre sur pied un vaste réseau d'enseignement qui conduira la jeunesse à plus de savoir et la préparera plus adéquatement aux tâches de demain. Nous ne discuterons pas les mérites des systèmes d'enseignement passés et présents. Nous sommes probablement tous d'accord sur un commun dénominateur d'appréciation, à savoir que l'ancien système, maintenant graduellement abandonné, était loin d'être composé de noir pur, comme le nouveau système que l'on nous met en place n'est pas fait uniquement de blanc non plus, pour recourir à l'analogie de Valéry.

Qu'il nous suffise de constater simplement qu'un effort immense se réalise à présent et que cet effort fera de nos jeunes les dépositaires authentiques de notre culture de demain.

THUR, OTTO E., directeur, département des sciences économiques, faculté des sciences sociales, Université de Montréal.

Nous préparons les jeunes et de plus en plus de jeunes à des carrières nouvelles, à des postes de travail aujourd'hui inconnus peut-être et nous les préparons dans une langue spécifique qui n'est pas la langue de la majorité des habitants de ce continent.

De cette constatation se dérivent deux questions, questions d'égale importance. Saurons-nous créer suffisamment de postes de travail bien diversifiés pour qu'à la fin de leurs études des carrières véritables s'ouvrent devant nos jeunes ? Ensuite, disposerons-nous d'un nombre suffisant de postes de travail en français pour que notre effort collectif d'éducation soit autre chose qu'une action de panache et de bravoure ? En effet, à quoi servirait l'effort colossal de nos jours s'il fallait s'avouer vaincu par la suite, s'il fallait accepter que notre système d'enseignement, construit à grands frais, ne put donner qu'une culture française destinée à s'effriter puisque les jeunes qui l'auront reçue devront travailler toute leur vie en anglais. Les deux questions, à savoir aura-t-on suffisamment de postes de travail et aura-t-on suffisamment de postes de travail en français ont une dimension à la fois individuelle et collective.

En ce qui concerne l'individu, c'est la formation qui en fera un être apte à confronter un monde en perpétuel changement et qui lui permettra de se sentir à l'aise dans ce monde changeant. Celui qui aura reçu une bonne formation, le plus souvent relativement technicisée, pourra tenir un rôle utile dans la société de demain. Pour l'individu, plus de formation et une meilleure formation sont les éléments indispensables de son avancement, de sa liberté et de sa sécurité, en un mot de son épanouissement personnel. A condition que des postes de travail existent, l'effort d'éducation conduira donc à un bilan positif pour l'individu.

Si des postes de travail existaient en nombre suffisant sans être pour autant des postes de travail en français, l'on pourrait dire à la rigueur que la situation n'est pas encore tragique pour un grand nombre d'individus qui, à titre de langue seconde, auront tout de même appris l'anglais. En effet, prenons bien conscience du fait que toute éducation supérieure (ce qui ne veut pas dire nécessairement universitaire, mais seulement hautement spécialisée) accroît la mobilité des personnes qui l'ont reçue. Et c'est incontestablement un bien en soi. La pire des choses serait de craindre cette formation précisément pour la raison qu'elle accroît la mobilité et, de ce fait, la liberté des individus. Disons-

nous bien qu'une formation n'est vraiment digne de ce nom qu'à la condition que ceux qui l'ont reçue soient parfaitement capables de réussir aussi bien ailleurs que chez eux. C'est là le véritable critère d'un enseignement de haut calibre. En d'autres termes, c'est une bonne formation qui donnera à l'individu des moyens pour qu'il puisse se défendre dans la vie même s'il devait travailler dans une autre langue que sa langue maternelle.

Lorsque nous passons aux dimensions collectives de ces problèmes, assez de postes de travail et assez de postes de travail en français, l'image change entièrement parce que les critères d'appréciation changent.

Nous savons tous que la condition d'une véritable expansion économique est celle de disposer d'un grand nombre d'individus bien formés qui peuvent prendre les multiples responsabilités qui doivent être prises dans une économie développée et, par conséquent, complexe. Aussi des postes de travail doivent-ils être créés systématiquement, chacun conditionnant à son tour la création d'une série d'autres. La qualité de l'expansion économique que le Québec connaîtra dépendra du caractère systématique de cette évolution.

Bien entendu, du point de vue collectif, il n'est absolument pas indifférent de savoir si les postes de travail créés sont des postes en français ou non. Si des postes de travail ne sont pas créés en français en nombre suffisant, une asymétrie devra se produire qui éliminera progressivement une langue au profit de l'autre. Le français deviendrait alors une langue de folklore, c'est-à-dire non utilisable au lieu du travail, utilisable seulement dans le milieu familial et dans les cercles d'amis. L'économie du Québec continuerait à croître mais son caractère français serait condamné à régresser. Cette évolution ne pourrait se poursuivre sans créer des tensions considérables puisque dans cette hypothèse tout l'effort collectif d'éducation serait évidemment remis en question.

Le décollage de l'éducation a donné naissance à des espoirs croissants, à des « rising expectations » dans la population du Québec parce que l'éducation est envisagée désormais comme un moyen puissant d'ascension économique et sociale. Tout doit être mis en oeuvre pour que ces espoirs et attentes ne soient pas déçus car de telles déceptions remettraient en question l'existence même de la société canadienne-française. Quelles sont les situations de fait que ces espoirs croissants confrontent et, ensuite, quelles sont les chances d'évolution, ou, en d'autres termes, les perspectives d'avenir ?

La structure de l'organisation économique au Québec

Lorsque nous analysons les cadres dans lesquels la vie économique se déroule au Québec, force nous est de constater que la part du français dans les cadres de l'organisation est excessivement faible. Issue d'une histoire que nous connaissons tous, l'économie canadienne et l'économie du Québec furent, toutes deux, pensées à l'extérieur du pays. D'abord partie intégrante de l'Empire britannique, notre développement économique fut directement influencé par les investissements britanniques et les besoins de l'économie anglaise. Ensuite, une économie de dimension extraordinaire s'est organisée au Sud du Canada et du Québec et nous sommes entrés dans l'orbite de cette deuxième économie, en nous dégageant de la première. Personne ne songe à mettre en doute l'affirmation que l'économie dominante de l'Amérique du Nord est l'économie des Etats-Unis; son rôle n'est pas seulement prépondérant ici, il l'est aussi sur d'autres continents. Entre les Etats-Unis et le Canada, et à plus forte raison dans une comparaison Etats-Unis - Québec, il s'est établi un lien typique de domination économique. Suivant en cela la pensée de François Perroux, nous pouvons dire que nous sommes en présence d'une économie dominante qui est suffisamment puissante pour qu'elle ne soit guère influencée par ce qui se passe dans l'économie dominée, alors que l'économie dominée ne peut éviter aucune des perturbations qui lui viendraient de l'économie dominante. Il y a une disparité de pouvoir fondamentale telle entre les Etats-Unis et le Canada, sans parler de la comparaison Etats-Unis - Québec, que l'économie des Etats-Unis nous apparaît comme omnipuissante au regard de ce que nous pouvons posséder et régir nous-mêmes.

Ceci étant le contexte général de notre vie économique, il n'est pas étonnant que les centres de décision économique nous échappent dans une très large mesure; ils échappent largement au Canada, et plus encore au Québec. Regardons quel est l'ordre des centres de décision et donc du pouvoir économique au Québec:

a) Nous y trouvons d'abord et en premier lieu certaines filiales de compagnies géantes des Etats-Unis, notamment dans l'industrie minière, le pétrole, la chimie, l'électronique, l'automobile ou la construction aéronautique. Le cadre de référence de plusieurs de ces compagnies n'est même pas les Etats-Unis, c'est pratiquement le globe. De telles entreprises multinationales ont un choix énorme de localisation, elles font leurs investissements là où cela leur semble le plus avantageux

et elles acceptent les directives du gouvernement local dans la mesure où cela semble leur convenir. Or, n'oublions pas, ces compagnies se trouvent le plus souvent dans des secteurs de pointe du point de vue économique, dans des secteurs qui croissent le plus vite et où la recherche a un grand rôle à jouer. Les remplacer par d'autres est difficile, sinon impossible pour les gouvernements locaux. Les concurrencer s'avère pénible car elles opèrent sur tous les marchés mondiaux et contrôlent tout le progrès technique. Et lorsqu'elles s'installent au Québec, elles utilisent une nombreuse main-d'oeuvre spécialisée et distribuent des salaires relativement élevés. Et, surtout, rappelons-nous qu'elles peuvent plus facilement se décider de ne pas s'installer au Québec que nous ne pourrions nous décider de nous passer d'elles et de leurs produits. Sans doute, le Québec représente pour elles un marché intéressant. Mais de là à croire que, par conséquent, nos positions de négociation sont comparables aux leurs, il y a une hypersimplification qui pourrait s'avérer dangereuse si elle était prise au sérieux.

b) Un second palier du pouvoir économique au Québec est exercé par les entreprises canadiennes. Leur fonctionnement est également prévu par rapport à un territoire beaucoup plus vaste que le Québec. Les pressions que le Québec pourrait exercer sur elles sont sans doute bien moins fortes qu'on ne l'imaginerait le plus souvent. Ainsi, quand bien même elles auraient des usines importantes au Québec, qu'il n'en découle pas que l'on puisse les obliger à avoir également leur siège social à n'importe quelle condition au Québec. Ces sièges qui donnent parfois plusieurs centaines ou plusieurs milliers d'emplois dont nous avons besoin, ont des pouvoirs de résistance relativement solides en face d'éventuelles pressions. Pourquoi ne s'établiraient-ils pas plutôt en Ontario? Il ne serait donc pas particulièrement sage de vouloir mesurer à tout prix leur capacité de résistance; cela pourrait nous conduire à des réveils plutôt durs.

c) Il y a ensuite le pouvoir de décision gouvernemental. En ce qui concerne l'exercice du pouvoir économique, nous savons qu'il est partagé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Nous connaissons les problèmes linguistiques du gouvernement fédéral. Il ne devrait pas y en avoir et il n'y en a effectivement pas au niveau du gouvernement du Québec.

d) Finalement, nous avons la multitude de moyennes et de petites entreprises dans lesquelles la langue d'usage varie suivant les proprié-

taires, suivant le personnel de cadre. Ce sont ces entreprises qui pourraient le plus facilement s'adapter du point de vue linguistique si elles y voyaient leur intérêt. Par ailleurs, leur capacité de résistance est relativement faible; si elles changeaient de langue d'usage, à la suite de certaines pressions, c'est aussi là que la victoire manquerait le plus d'éclat.

Voilà la structure du pouvoir économique; voilà la structure fondamentale qui sous-tend la situation de l'utilisation de la langue. Même si nous réussissions à créer suffisamment d'emplois pour les jeunes générations, il n'est pas sûr, et de loin, qu'il y aura assez de possibilités d'emploi en français. Le problème est sérieux et il faut en être conscient.

Avant d'entrer dans la discussion des solutions possibles, permettez-moi d'ouvrir de larges parenthèses ici pour discuter brièvement un autre problème important, qui est lié à la question de la vie économique et de la langue, celui de l'immigration. Si nous reprenons un instant la structure du pouvoir économique au Québec, nous nous apercevons immédiatement de la prépondérance des centres de décision anglophones par rapport aux centres de décision francophones. L'intégration des immigrants dans les deux communautés reflète exactement cette asymétrie du pouvoir économique. L'intégration de l'immigrant se fait en fonction de sa langue de travail: avec qui d'autres, en dehors de ses anciens compatriotes, pourrait-il prendre contact qu'avec ceux avec qui il travaille et, évidemment, dans la langue de son travail? Le problème de l'immigration illustre la crainte fondamentale que je viens d'exprimer ci-dessus, à savoir que trop peu de postes de travail en français existent pour que plus qu'une faible minorité des immigrants puisse les occuper. Comme, en outre, et jusqu'à présent, la compétition pour des postes ne demandant pas de qualifications spécifiques existait surtout entre les Canadiens-français et les immigrants, les deux groupes ont été placés dans des conditions sociologiques de conflit. Les premiers n'aimaient pas particulièrement les seconds et les seconds développaient des sentiments réciproques à l'égard des premiers.

C'est dans ce contexte que je tiens à souligner combien généreuse me semble être l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de rechercher le contact avec les différents groupes d'immigrants. Je ne puis que souhaiter qu'un dialogue s'établisse progressivement et qu'il contribue à une meilleure entente entre des hommes dont le but commun est tout de même la prospérité du Québec.

Il transparait à travers ces quelques considérations sur l'immigration que ce dont nous avons besoin de façon urgente ce sont des postes de travail en français. En lisant les lettres adressées à nos journaux, je suis souvent étonné de voir combien de personnes unilingues françaises se trouvent en difficulté parce que incapables de trouver un emploi faute de connaître l'anglais. Des dizaines de lettres de ce genre ont paru dans l'espace de quelques semaines. La lecture de ces lettres m'a confirmé, dans mon intuition, à tort ou à raison on le verra dans quelques années, intuition qui veut que c'est moins d'un ministère de l'immigration dont nous avons besoin, mais plutôt d'un service qui ferait le décompte des postes de travail dont nous pouvons disposer en français. Ce n'est pas en augmentant l'immigration des personnes de langue française que nous réglerons notre mal, ni en faisant simplement apprendre le français aux personnes d'autres origines, mais bien en créant des possibilités de travail telles que la connaissance du français apparaisse effectivement utile aux immigrants.

Comment assurer des possibilités de travail en français ?

C'est à ce sujet que nous pouvons entendre les propositions à la fois les plus radicales et les plus incertaines quant à leurs effets. Nous connaissons tous la proposition avancée en tant d'occasions par tant d'associations, toutes bien intentionnées parce que voulant l'avancement du français en tant que langue de la vie économique, qu'il faut adopter une loi sur l'unilinguisme au Québec. A titre d'analogie, nous pourrions dire que cela ressemble étrangement à des vellétés de régler tous les problèmes économiques et sociaux d'un pays par l'adoption d'une nouvelle constitution. A ce sujet, ne connaissons-nous pas — et je m'excuse d'utiliser un exemple que j'ai déjà utilisé à d'autres moments et ailleurs — le cas de la constitution italienne d'après-guerre qui a inscrit dans son préambule de façon solennelle le droit de tout Italien au travail. Or, il fallait attendre pas moins de quinze années après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution pour que, pour la première fois depuis la guerre, le taux de chômage descende au-dessous de 10%. Lorsque les facteurs économiques et sociaux ne sont pas suffisamment préparés par une action politique systématique et de longue haleine à se conformer à la réalisation de certains objectifs, la lettre de la loi ne peut être que morte en ce sens qu'elle ne peut avoir de prise sur la réalité profonde.

Je me garderai bien de vouloir avoir raison. Qu'il me soit permis cependant d'attirer l'attention sur le fait qu'exiger une loi qui ne sera

pas respectée posera, avec le temps, nécessairement la question de savoir si c'était vraiment le moyen à prendre. Je crains qu'une loi de ce genre promulguée aujourd'hui ne manque complètement son objectif et ne change l'état des choses qu'en surface. Si toute une législation doit être mise en branle pour que l'on crée quelques centaines de postes de traducteurs attirés et autant de personnes préposées aux relations extérieures, il est bien évident que nous avons complètement manqué notre objectif. Bien ou mal, le plus souvent c'est déjà chose faite, au moins dans les entreprises qui sont soucieuses de leur image publique. Mais peut-on raisonnablement espérer qu'avec une législation on changera la langue de travail interne de l'entreprise, surtout lorsqu'elle dépasse dans la dimension de ses activités les frontières du Québec? Je dois avouer que pour le moins je suis sceptique à ce sujet. Quelle sanction raisonnable pouvez-vous envisager pour des infractions linguistiques qui se produiraient disons chez Texaco, la Banque Royale, Dupont, la C.I.L., Air Canada ou le Canadien National? Les mettra-t-on à l'amende, les expulsera-t-on ou partiront-ils d'eux-mêmes? Tout ceci pourrait avoir des conséquences économiques non négligeables sur la croissance du Québec. Est-ce un objectif valable que de risquer de perdre les compagnies les plus puissantes, avec des potentiels de développement ultérieur au moment même où nous commencerons à sortir de notre système d'éducation des personnes formées qui pourraient y jouer un rôle? Que peut gagner le Canada français de tous ses sacrifices présents en vue d'améliorer son système d'éducation si ses enfants les plus valables, parce que les mieux formés, doivent dans la suite parcourir des carrières à Toronto, Chicago, Seattle ou San Francisco? Nous aurons fait l'investissement dont d'autres recueilleront les fruits; est-ce cela le choix conscient d'une priorité?

Je ne désire pas brandir des épouvantails. Ce que je veux dire est simplement ceci : le Québec a accepté volontairement des efforts pour atteindre un niveau de formation et d'excellence supérieur auprès de ses enfants. Il faut maintenant être aussi conscient du fait que l'éducation à elle seule n'assure pas encore le progrès. Il faut plus, beaucoup plus que cela! Or, j'ai rencontré si peu de personnes qui se seraient montrées préoccupées de notre problème central d'ici trois, cinq et dix ans, problème qui est celui de savoir où iront les jeunes une fois formés. Que l'offre de gens formés crée sa propre demande, c'est une de ces merveilleuses formules dont l'unique défaut est qu'elle est vide de sens et l'unique avantage qu'elle permet de s'épargner toute réflexion. Je ne pourrais insister assez sur cette nécessité fondamentale qu'il nous faut

créer, qu'il nous faut attirer des entreprises et des activités diverses, sinon toute la réforme de l'enseignement tournera à l'échec.

Faut-il alors abdiquer de tout espoir du point de vue de la langue française et garder l'état présent des choses? Que non pas. Il faut penser à établir un programme réfléchi, en ayant mesuré ses avantages et ses inconvénients et en ayant minimisé les risques du parcours. C'est cela la politique, le reste n'est que creux verbiage. Les propositions que je me permettrai de faire sont au nombre de trois dont deux sont fondamentales et une troisième accessoire.

1. Notre système d'enseignement, quel que soit son régime linguistique, français ou anglais, doit pouvoir sortir des jeunes capables de comprendre la langue seconde. Je ne crois pas que parler les deux langues avec égale facilité puisse être un objectif atteignable pour tout le monde, mais comprendre une langue exige beaucoup moins puisqu'il ne s'agit alors que d'en posséder une connaissance passive. Dans ces conditions, chacun pourrait utiliser sa propre langue, sa langue maternelle, ce qui éliminerait un des grands problèmes de communication de la vie canadienne d'aujourd'hui. En effet, il faut bien reconnaître que tous ceux qui sont obligés de s'exprimer dans la langue seconde, faute d'être compris dans leur langue première, risquent d'apparaître diminués, c'est-à-dire sans couleur ni originalité. Ce qu'il faudrait donc corriger c'est cette situation où se trouvent actuellement beaucoup de nos jeunes, contraints de parler la langue seconde, en l'occurrence l'anglais, avec les inconvénients qui en résultent pour eux. Or, dans le parcours d'une carrière ce sont des facteurs qui ne doivent être ni ignorés, ni minimisés.

2. Ma deuxième remarque est beaucoup plus fondamentale. Si l'on désire réaliser une coexistence durable et fructueuse des deux communautés, il faut s'organiser pour que les deux langues puissent être utilisées dans nos plus grandes institutions. Rien ne s'oppose, en effet, à ce que des départements entiers fonctionnent en français, du bas de l'échelle au plus haut niveau de la hiérarchie. Ainsi toute personne pourra parcourir une carrière entière et ne devra pas changer de langue. La même chose peut être et, j'estime, devra être réalisée au gouvernement fédéral: des sections entières des différents ministères pourront être complètement unilingues françaises, de la secrétaire jusqu'au sous-ministre adjoint. Les contacts entre les sections auraient posé de graves

problèmes dans le passé, mais ils en présenteront de moins en moins à l'avenir.

La langue administrative, qu'il s'agisse de l'administration des affaires ou de l'administration publique est somme toute une langue relativement simple et relativement stéréotypée. La traduction automatique a fait depuis quelques années de grands progrès et elle continuera d'en faire au cours des années à venir. Il est dès maintenant parfaitement possible de s'attendre à ce qu'un texte, un rapport quelconque, puisse être dactylographié et qu'il soit traduit automatiquement pendant cette transcription. Sans grands frais et sans perte de temps, l'on pourra donc assurer la diffusion immédiate de tout rapport provenant d'un département quelle que soit la langue dans laquelle il a été initialement écrit. Sans doute faudra-t-il encore longtemps avant que des textes de valeur littéraire puissent être traduits aussi rapidement de façon satisfaisante. Mais la langue administrative, qu'elle soit française ou anglaise, n'a probablement jamais eu de prétentions de ce genre. Dans une branche déterminée de l'activité, dans une banque ou un ministère, le vocabulaire utilisé est relativement réduit. C'est pour cela d'ailleurs que les gens qui travaillent dans la même branche ont pu développer si facilement un langage plein d'abréviations. La traduction automatique ne devrait donc pas poser de problèmes insolubles.

C'est par des moyens semblables que je vois l'évolution dans l'avenir. Ce n'est peut-être pas particulièrement spectaculaire, mais c'est certainement réalisable. Et suivant la proportion des jeunes hautement spécialisés, l'on pourra étendre progressivement la langue d'usage sans devoir recourir à des décisions héroïques et difficiles à prendre. Avant que cette évolution ne se mette en marche, il faudra évidemment déployer beaucoup d'efforts de persuasion. Il faudra aussi créer le précédent qui démontre que la chose est faisable, et sans perte de rendement. C'est pour cette raison que j'aimerais voir le gouvernement fédéral se porter vers de tels efforts. Il est particulièrement bien placé pour créer des précédents qui me semblent indispensables pour que l'expérience s'étende dans la suite.

3. Ma troisième remarque, très accessoire en elle-même, n'est qu'une pure exhortation et elle s'adresse aux enseignants. Pour que nos jeunes disposent d'une langue de travail d'envergure, il faut les habituer et, au besoin, il faut les contraindre à parler une langue absolument

précise. Là aussi je vois de grands progrès à accomplir: à un certain niveau d'abstraction, on ne peut prétendre à des idées claires sans parler une langue de grande précision. Il faut connaître non pas approximativement et intuitivement, mais en profondeur et avec précision la structure de la langue et la signification exacte des termes.

Conclusion

Je sais parfaitement que ce que je viens de vous dire peut vous paraître comme un discours sans illusions. C'est exactement ce que j'ai cherché de faire. Les grands emballements le plus souvent ne peuvent être suivis que de grandes déceptions, notamment lorsque les sujets furent insuffisamment analysés. La disparition de l'anglais au Québec, et cela en un tour de main, me semble franchement impossible. Non pas parce que nous nous trouvons au sein de la Confédération mais bien parce que nous nous trouvons peu nombreux sur ce continent. Changer de régime politique ne peut changer notre conditionnement socio-économique fondamental.

Mais on n'est pas seulement une petite nation, on est aussi une nation développée du point de vue économique. Pour nous, le contact économique avec ceux qui nous entourent est essentiel. Ne tombons pas dans le piège qui nous ferait croire qu'eux ils ont besoin de nous, alors que nous pourrions facilement nous passer d'eux. Ceux qui nous entourent n'ont pas plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux — c'est une relation d'interdépendance serrée que nous vivons. Or, lorsque je regarde des petits pays qui vivent dans des liens d'interdépendance, je ne puis m'empêcher de constater que toutes leurs élites intellectuelles, économiques, artistiques apprennent au moins une autre langue. Rappelons-nous qu'aux Pays-Bas ou en Suède, pays fiers, indépendants, de vieilles traditions et de longue histoire, c'est précisément le cas.

Ayons des objectifs raisonnables: eux seuls permettront d'atteindre les objectifs essentiels. Et mettons toute notre énergie à leur service. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions éviter de poursuivre des chimères.

THE IMPACT OF LANGUAGE ON OUR ECONOMIC LIFE

My considerations on this problem shall be centered on three main topics : our educational system and the desires it gives birth to, our language and the present economic structure and finally the future status of French in Canada.

OUR EDUCATIONAL SYSTEM

Since a few years, education is a priority in the province of Quebec. One immediately derives from this remark two different questions of equal importance. Will there be enough jobs for all the future graduates ? Will there be enough jobs in French in order that our collective effort of education will not be wasted ? One can note that both questions have in the same time an individual and a collective dimension.

For the individual, more of the best education is essential to his progress, his freedom and his security. If adequate jobs exist, our effort of education will have a positive effect on the individual.

The problem changes when we touch the collective aspect of the question. As we all know, the existence of a large number of individuals well educated and trained to assume the many responsibilities of a developed and thus complex economy is the condition for a real economic growth. If there is not enough jobs created for French speaking individuals, the asymmetry will eliminate one language in favor of the other.

The educational take off gave birth to rising expectations to the Quebec population seeing in it a powerful means of social and economic ascension.

THE ECONOMIC STRUCTURE OF QUEBEC

The first thing one must note when considering the economic structure of Quebec is that the share of French is excessively low. Nobody will deny the influence of the economic power of the United States on our province. It is then not surprising to see that decisions-making centers are far from being even a little bit ours. Let us consider what kind of economic power we have in Quebec :

a) First one finds subsidiaries of giant American corporations particularly in the mine, oil, chemistry, electronic and automobile industries. It is almost impossible for local governments to change such a situation since these companies have a worldwide scope and since they are installed in major economic fields where research stands first.

b) In the second place, Canadian firms have a certain amount of economic power in Quebec. Can we ask them to move away thus creating important unemployment ?

c) Then comes the governmental sector where decision-making is shared by the federal and provincial governments.

d) Finally, one will find many small and average sized firms where the working language varies depending upon the owner and the management.

So is the structure of our economic power. Even if we create enough jobs for our future graduates it is far from being sure that these youngsters will work in French.

POSSIBILITIES OF JOBS IN FRENCH

This is a controversial issue which raises oppositions and differences.

The solution brought forward by many well-intentioned associations, the so-called law on unilinguism, reminds me of those who pretend solving all economic and social problems of a country by adopting a new constitution. When economic and social factors are not sufficiently prepared by a systematic political action for the achievement of definite objectives, the law cannot rule reality. Can one reasonably wish that legislation is the mean to change the language at work in our firms when the solution of this problem depends as much upon abroad as upon us all?

Can we risk the economic future of our society by such a legislation?

Does this mean that we must lose hope considering the use of our French and keep things as they are? No. Allow me to make three proposals, of which the first are two fundamental and the third one accessory.

a) Our educational system must produce youngsters able to understand the other language.

b) Both languages must be used in our biggest institutions.

c) The teachers must get youngsters to speak a very precise mother language.

CONCLUSION

The vanishing of English in our province is a myth not because we are member of the Canadian constitution but because we are a minority on the continent. To change our political regime cannot change our fundamental socio-economic dependence.